

## **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

du portail famille de la ville de Nogent-sur-Marne

### **PRÉAMBULE**

L'utilisation du portail est exclusivement réservée aux usagers inscrits à des activités et en ayant expressément accepté les modalités de fonctionnement, telles qu'elles résultent des règlements municipaux en vigueur et des clauses de la présente charte dans son intégralité.

Chaque structure d'accueil de petite enfance, de loisirs ainsi que les activités périscolaires ont un règlement fixant notamment les délais de réservations-annulations et les conditions d'accès.

L'utilisateur convient qu'il en a pris connaissance et qu'il en accepte toutes les modalités.

### **1. DÉFINITIONS**

Pour la compréhension et l'interprétation des présentes, les termes suivants auront la signification ci-après :

**Données Personnelles** : désigne les informations personnelles que l'utilisateur a enregistrées lors de son inscription aux services du Portail Famille proposés par la Ville de Nogent-sur-Marne et/ou fournies dans le cadre de l'utilisation des services.

**Formulaire** : désigne le formulaire d'inscription ou de demande d'informations que l'utilisateur doit impérativement compléter pour pouvoir bénéficier des services du portail famille de la Ville de Nogent-sur-Marne en ayant pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

**Identifiant /code famille** : désigne une suite numérique ou alphanumérique remise à chaque utilisateur suite à l'inscription aux services du Portail Famille et permettant d'accéder aux services proposés par la Ville de Nogent-sur-Marne.

**Portail Famille** : désigne le site web exploité par la Ville de Nogent-sur-Marne et mis à la disposition du public par le biais d'Internet à l'adresse <http://www.ville-nogentsurmarne.fr>.

**Utilisateur** : désigne la personne physique, majeure et capable, utilisant les services offerts par la Ville de Nogent-sur-Marne sur le Portail Famille.

### **2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la Ville de Nogent-sur-Marne fournit les services du Portail Famille aux utilisateurs.

### **3. ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

L'utilisateur, déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur au jour de l'accès au portail famille de la Ville de Nogent-sur-Marne et aux services offerts par ce site.

La Ville de Nogent-sur-Marne se réserve le droit de modifier tout ou partie et à tout moment des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Il appartient en conséquence à l'utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation disponible en permanence sur le Site de la Ville de Nogent-sur-Marne. Tout usage des Services après modification des Conditions

Générales d'Utilisation, vaut acceptation pure et simple par l'utilisateur des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation.

#### **4. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR**

##### **4.1. Identification de l'utilisateur**

L'utilisateur du portail correspond à une personne physique. Cet utilisateur est identifié par une adresse courriel unique (identifiant) à laquelle est associé un mot de passe.

Cet identifiant se voit associer des droits de réservation d'activité et d'annulation pour des enfants précisément identifiés.

Cet identifiant assure par ailleurs la traçabilité des opérations de réservation, annulation, paiement et de modification des éléments de coordonnées. En cas de contestation, ces éléments tracés seront reconnus comme éléments de preuve, aussi bien à la charge de la Ville que de l'utilisateur.

##### **4.2. Règles d'utilisation de sécurité et de bon usage**

Il est impératif, pour l'utilisateur, de préserver la confidentialité de son mot de passe. Il est le seul responsable de la diffusion à d'autres utilisateurs.

L'utilisateur doit impérativement préserver la confidentialité de son mot de passe et de son Identifiant afin d'éviter toute utilisation non autorisée par un tiers. L'utilisateur est informé qu'en cas de divulgation de son mot de passe à un tiers, il sera responsable de toutes les infractions aux présentes Conditions Générales d'Utilisation commises par ce dernier. Toute utilisation effectuée par le biais du mot de passe d'un utilisateur est réputée effectuée par ce dernier.

La Ville de Nogent-sur-Marne ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manquement aux obligations de confidentialité incombant à l'utilisateur.

##### **4.3. Informations liées à l'utilisateur et à sa famille**

La famille de l'utilisateur est inscrite dans la base de données famille de la Ville. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les informations de son dossier. Il lui est ainsi possible de vérifier que les services municipaux disposent d'informations à jour telles que le numéro de téléphone, l'adresse et les personnes contacts habilitées à prendre en charge les enfants de l'utilisateur à la fin des activités.

##### **4.4. Mise à jour des coordonnées personnelles et de la fiche famille**

Il revient à l'utilisateur de transmettre aux services municipaux toute modification de ses coordonnées, notamment téléphoniques.

De même, l'utilisateur doit informer les services de toute modification quant à sa situation de famille et aux personnes autorisées à venir chercher ses enfants à la fin des activités.

Certaines de ces modifications sont possibles depuis le portail famille. D'autres le sont directement auprès des services municipaux.

Ainsi, l'utilisateur s'engage à ce que les informations communiquées, notamment les informations personnelles, soient exactes, complètes et à jour et à effectuer les modifications nécessaires à cette fin.

La Ville de Nogent-sur-Marne ne pourra être tenue responsable pour un retard d'information dû à des coordonnées obsolètes n'ayant pas fait l'objet de demande de modification par l'utilisateur.

De même, la Ville ne pourra être tenue responsable pour avoir autorisé le départ d'un enfant avec une personne ayant été signalée comme "contact" sur le portail famille.

## **5. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR**

### **5.1. Information et communication**

La Ville de Nogent-sur-Marne s'engage à mettre en œuvre l'information et la communication nécessaires pour permettre une bonne utilisation du portail famille par les usagers et être à l'écoute des utilisateurs

### **5.2. Collecte d'information**

La Ville de Nogent-sur-Marne collecte des informations fournies par les utilisateurs aux seuls fins de permettre le fonctionnement des services du Portail Famille et à une recherche statistique :

La Ville de Nogent-sur-Marne garantit que ces informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et qu'elles ne seront pas transmises à une tierce personne sans l'autorisation de l'utilisateur.

### **5.3 Droit d'accès aux informations**

Conformément à la loi N° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur peut exercer son droit d'accès et de demande de rectification des données personnelles le concernant en se rendant, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville auprès des services municipaux ou en adressant un simple courriel à : [support-portailfamille@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:support-portailfamille@ville-nogentsurmarne.fr).

## **6. RISQUES LIES A L'USAGE D'INTERNET**

L'utilisateur déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques, ses limites et en particulier reconnaît:

- Que l'Internet est un réseau ouvert non maîtrisable par la Ville de Nogent-sur-Marne et que les échanges de données circulant sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité relative, et ne sont pas protégées notamment contre les risques de détournements ou de piratages éventuels;
- Que la communication par l'utilisateur d'informations à caractère sensible est donc effectuée à ses risques et périls ;
- Avoir connaissance de la nature du réseau Internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.

La Ville de Nogent-sur-Marne ne peut garantir que les informations échangées via le Portail Famille ne seront pas interceptées par des tiers, et que la confidentialité des échanges sera garantie.

L'utilisateur reconnaît que :

- L'utilisation des Services se fait à ses risques et périls notamment en ce qui concerne le téléchargement de données, de fichiers ou de logiciels qui pourraient endommager son ordinateur. La

responsabilité de la ville de Nogent-sur-Marne ne peut en particulier être engagée pour toute perte de données, virus, bogues informatiques ou dommage affectant son ordinateur.

· La Ville de Nogent-sur-Marne ne pourra être tenue responsable de dommages directs ou indirects tels que pertes financières, manque à gagner, trouble de quelque nature que ce soit qui pourraient résulter de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Services proposés.

En outre, l'utilisateur garantit la Ville de Nogent-sur-Marne contre tout recours ou action que pourrait lui intenter à titre quelconque et pour quelque raison que ce soit, et plus généralement à l'occasion de la saisie de données ou informations dans le cadre de l'utilisation des Services Spécifiques, toute personne qui s'estimerait lésée par la mise en ligne de ces données ou informations sur le portail famille et s'engage à la tenir indemne contre tous frais judiciaires et extra judiciaires qui pourraient en résulter.

## **7. DISPONIBILITÉS DES SERVICES**

La Ville de Nogent-sur-Marne s'astreint à une obligation de moyen en termes d'accessibilité de service et met en place les structures nécessaires pour rendre le portail famille accessible à toute heure.

Néanmoins la Ville peut suspendre cet accès sans préavis notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau.

De même, la Ville de Nogent-sur-Marne ne saurait être tenue pour responsable en cas de dommage résultant de causes techniques et notamment de l'indisponibilité du portail famille et de tout défaut affectant le fonctionnement de celui-ci.

Par ailleurs, la Ville de Nogent-sur-Marne se réserve le droit de refuser à tout utilisateur l'accès à tout ou partie du portail famille unilatéralement et sans notification préalable, notamment en cas de violation manifeste des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'utilisateur reconnaît que la Ville de Nogent-sur-Marne ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect survenu en raison de la suppression de l'accès de l'utilisateur au portail famille

## **8. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

L'utilisateur reconnaît que la Ville de Nogent-sur-Marne est seule propriétaire des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au Portail famille.

Aucune disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne pourra être interprétée comme conférant à l'utilisateur une licence sur les Droits de Propriété Intellectuelle, dont la Ville de Nogent-sur-Marne pourra avoir la propriété ou le droit exclusif d'exploitation.

La Ville de Nogent-sur-Marne ne concède qu'une autorisation de visualisation de son Portail Famille et de son contenu, et ce, à titre personnel et privé, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique.

Par conséquent, toute représentation, reproduction ou extraction non autorisée par la Ville de Nogent-sur-Marne du portail famille ainsi que tout autre Droit de Propriété Intellectuelle est strictement interdit sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle

## **9. SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS LE PORTAIL**

### **9.1 Réserveation, modification, annulation d'activités**

Au travers du portail famille l'utilisateur peut :

- réserver les activités périscolaires (accueil de loisirs, restauration, étude, ..)
- modifier ces réservations
- annuler ces réservations

### **9.2 Paiement de vos factures en ligne**

Dans le cadre des opérations de paiement électronique, la plateforme de télépaiement en ligne de la Direction Générale des Finances Publiques, TIPI, assure l'ensemble de la chaîne de sécurité par le biais du kit de paiement internet accrédité par le Ministère de l'Économie et des Finances pour le compte de la Ville de Nogent-sur-Marne.

L'utilisateur peut payer ses factures depuis le portail famille : cette opération s'apparente à un paiement en ligne.

La DGFIP garantit notamment l'authentification du serveur de paiement électronique, protège la circulation de vos coordonnées bancaires sur internet et réalise les contrôles de cohérence sur ces coordonnées.

### **9.3 Suivi de la consommation**

- suivre les consommations des mois précédents
- consulter l'historique des factures et des règlements

## **10. SUPPORT TECHNIQUE**

En cas de problème, l'utilisateur est invité à transmettre un courriel à l'adresse suivante : [accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr).